

# DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Garçon  Fille Date de naissance : ..... Age : .....Ans

Adresse : .....

.....Tél parents :

..... Jeune : .....

E-mail pour recevoir les informations, horaires : .....

Situation (cochez) :

Lycéen(ne)  Etudiant(e)  Demandeur d'emploi

Autre. Précisez : .....

### Cocher vos disponibilités

Avril S1 26/04 au 30/04	Avril S2 03/05 au 07/05	Juillet S1 07/07 au 09/07	Juillet S2 12/07 au 16/07	Juillet S3 19/07 au 23/07	Juillet S4 26/07 au 30/07	Toussaint S1 18/10 au 22/10	Toussaint S2 25/10 au 29/10

Noter dans l'ordre vos choix (1= 1er choix, 2= le deuxième choix...),  
**Choisir seulement les communes où vous pouvez vous déplacer.**

Beaumont- pied de boeuf	Villiers Charlemagne	Le buret	Maisoncelle du Maine	Le Bignon du Maine
La Bazouge de Cheméré	Bannes	Bouère	Arquenay	Bazougers
Ruillé-froid- Fron	Grez en Bouère	Meslay du Maine	Val du Maine	La Cropte
Saint Loup du Dorat	Cheméré-le- Roi	Cossé en Champagne	Saint Denis du Maine	Préaux
Saint Brice	Saint Charles la Forêt			

**Service Enfance Jeunesse et  
Sport**

02 43 64 16 23

servicejeunesse@paysmeslaygrez.fr

**Pôle intercommunal**

1 voie de la Guiteinière  
53170 MESLAY DU MAINE

# AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur ....., en qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

- ☞ La commune ou la communauté de communes ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire,
- ☞ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,
- ☞ La commune ou la communauté de communes s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

o Autorise mon fils/ma fille :

Nom :

Prénom :

Domicilié(e) à :

A participer à l'opération « Argent de poche ».

o De plus, j'autorise :

Mon fils/ma fille à rentrer seul(e) après l'animation

L'équipe pédagogique à prendre des photos lors des chantiers pour sa communication (presse, journal intercommunal, site internet)

Fait à ....., le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

## Pièces obligatoires à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Relevé d'Identité Bancaire